This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

Année 1903

BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

1905

Statistique des communications téléphoniques, année 1903.

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Allemagne [1] Exploitation par l'Etat	Autriche Exploitation par l'Etat	Belgique Exploitation par l'Etat	Bosnie-Herzégovine Exploitation par l'Etat	Bulgarie Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	4.192 [2]	429 [1]	17	6 [1]	6 [1]
b. Longueur en kilomètres des lignes — aériennes	71.052 [3]	9.822	—	59	135
b. Longueur en kilomètres des lignes — souterraines	2.399	264	—	—	10
Totaux	73.451	10.086	—	59	145 [2]
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — en service	434.611 [4]	51.248	59.216 [1]	353	1.100
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — de réserve	50.568	—	—	14	—
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — en service	499.000 [5]	204.477	28.419 [2]	—	800 [3]
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — de réserve	399.635	—	—	—	—
II. Circuits interurbains. **Totaux**	1.383.814	255.725	87.635 [3]	367 [2]	1.900
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil simple	1.780 [6]	—	—	—	1
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil double	6.834 [6]	111	110 [4]	—	4
a. Nombre de circuits — internationaux	61 [7]	23	28 [5]	1	—
Totaux	8.675	134	138 [6]	1	5 [4]
b. Longueur des lignes — aériennes	42.024	10.700	—	1	738
b. Longueur des lignes — souterraines	314 [8]	2	—	—	—
b. Longueur des lignes — sous-marines	143 [9]	—	—	—	—
Totaux	42.481	10.702	—	1	738
c. Développement des fils — aériens	222.781	21.391	18.221	2	1.488
c. Développement des fils — souterrains	25.444	13	—	—	—
c. Développement des fils — sous-marins	151	—	175	—	—
III. Stations et postes. **Totaux**	248.376	21.404	18.396 [7]	2	1.488
a. Nombre de stations centrales	4.207	334 [2]	133	6	7
b. Nombre de cabines publiques	21.438	767	110 [8]	8	12
c. Nombre de postes d'abonnés	444.720	42.641	21.741 [9]	208 [3]	616 [6]
IV. Personnel. **Totaux**	470.365	43.742	21.984 [10]	222	635
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)		—	42 [11]	— [4]	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints		—	34 [12]	1	6
Ingénieurs		—	2 [13]	— [5]	—
Chefs d'équipe et monteurs	— [10]	—	16 [14]	2	11
Ouvriers		—	241 [15]	1 [6]	—
Téléphonistes		—	258 [16]	3 [7]	77
Facteurs		—	—	— [8]	5
V. Conversations urbaines. **Totaux**	—	2.813 [8]	593	7	99
a. D'abonné à abonné	793.582.447	130.802.373	42.359.385 [17]	109.950	—
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	2.423 256	612.523 [4]	56.498 [18]	288 [9]	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	11.951	154.094 [5]	4.896 [19]	28 [10]	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—		—	1	1.494
e. Télégrammes téléphonés — départ	1.836.139	712 076 [6]	931.897 [20]	5.550 [11]	—
e. Télégrammes téléphonés — arrivée	1.155.853	696.426 [6]	660.529 [20]	6.125 [11] [12]	—
VI. Conversations interurbaines. **Totaux**	799.009.646	132.977.492	44.013.205	121.942	1.494
Nombre de conversations	128.268.985	2.640.557	875.089 [21]	10.897	36.228
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	53.026.074	3.401.552 [7]	4.385.270	29.723 [13]	56.043
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	848.929	2.231.752	15.858 [22]	1.263	299
c. Recettes diverses	—	165.961 [8]	693 [23]	—	—
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	18.992.438	1.913.765	1.053.115 [24]	363	41.278
b. Recettes diverses	—	—	49.785 [25]	—	—
VIII. Dépenses. **Totaux**	72.867.441	7.713.030 [9]	5.504.721	31.349	97.620
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	28.437.051 [26]	— [14]	585.625
b. Dépenses de l'année courante — Personnel	— [11]	—	1.727.000	— [14]	— [7]
b. Dépenses de l'année courante — Matériel		—	2.793.740		
Totaux	—	—	4.520.740 [27]	—	—

Cap de Bonne-Espérance Exploitation par l'Etat	Colonies portugaises — Ile S. Thomé Exploitation par l'Administr. coloniale	Loanda Exploitation par l'Administr. coloniale	Macao Exploitation par l'Administr. coloniale	Timor Exploitation par l'Administr. coloniale	Danemark — Exploitation par l'Etat [1]	Danemark — Exploitation par des Cies privées [1]	Egypte Exploitation par l'Etat	Espagne Exploitation par l'Etat
9 [1]	1 [1]	1 [1]	1 [1]	1 [1]	— [2]	80	—	14 [1]
2.581	186	33	38	165	— [2]	10.829 [10]	—	683 [2]
943	—	—	—	—		57	—	—
3.524	186	33	38	165	—	10.886	—	683
5 095 [2]	186 [2]	71 [2]	38 [2]	165 [2]	— [2]	57.349 [11]	—	3.015 [3]
—	—	7	—	—		226 [11]	—	—
1.886 [3]	—	—	—	—		33.558 [12]	—	—
872 [3]	—	—	—	—		11.991 [12]	—	—
7.853	186	78	38	165	—	103.124	—	3.015
—	—	—	—	—	—	24 [11]	—	—
16	—	—	—	—	25 [3]	435 [11]	4	12
—	—	—	—	—	7 [4]	—	—	—
16	—	—	—	—	32	459	4	12
140	—	—	—	—	2.182	16.970	220	340
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	229 [5]	5	—	—
140	—	—	—	—	2.411	16.975	220	340
—	—	—	—	—	6.165	26.314	880	680
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	350 [5]	25	—	—
—	—	—	—	—	6.515	26.339	880	680
9	4	1	1	1	57	440	2 [1]	14 [1]
21	4 [3]	—	—	11	130	960 [13]	4	—
2.467	59 [4]	44 [3]	44 [3]	1	459	41.194	—	375 [4]
2.497	67	45	45	13	646	42.594	6	389
	1 [5]	— [4]	— [4]	— [3]		61	—	—
	—	—	—	1		23	—	—
	—	—	—	—		36	—	—
— [4]	—	—	1	—	— [6]	34	—	—
	8	—	2	2		409	—	—
	11 [6]	—	2 [5]	13 [4]		1.321 [14]	—	—
	—	—	—	20		36	—	—
—	20	—	5	36	—	1.920	—	—
8.728.060	37.927	12.913	6.000	—		75.290.000	—	—
26.246	286	—	20.000	—	— [7]		—	—
—	—	—	—	—		56.000	—	—
—	—	—	—	313		60.000	—	—
—	—	—	—	—	239.730 [8]	—	—	—
—	—	—	—	—	137.919 [8]	—	—	—
8.754.306	38.213	12.913	26.000	313	377.649	75.406.000	—	—
—	—	—	—	—	567.000	5.048.000	23.340 [2]	2.703
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
907.699	5.175	2.904	827	206		3.643.839	—	
11.810	243	—	—	352	— [7]	268.079	—	
—	—	—	—	—		119.751	—	883.498 [5]
—	—	—	—	—	544.247	743.293	30.342	
—	—	—	—	—	—	428	17.550 [3]	
919.509	5.418 [7]	2.904 [3]	827 [6]	558 [5]	544.247	4.775.390	47.892	—
3.304.503	—	—	—	7.968 [5]	— [9]	19.922.038	—	—
1.360.646	19.174	—	3.645	3.023	— [9]	1.501.776	—	—
	5.522	—	1.554	3.227			—	—
1.360.646	24 696 [7]	—	5.199 [6]	6.250 [5]	—	1.501.776	—	—

Statistique des communications téléphoniques, année 1903.

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Espagne		France	Grande-Bretagne et Irlande	Grèce
	Exploitation par la „Compania interurbana del Nord-este de Espana"	Exploitation par plusieurs Compagnies	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	—	54 [6]	3.221	151 [2]	4 [1]
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	—	10.650	18.839	2.183	210
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	—	—	6.109	1.446	
Totaux	—	10.650	24.948	3.629 [3]	210
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	—	55.308	97.676	13.687 [4]	1.650 [2]
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve	—	—	1.447	—	
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	—	—	217.567	70.965 [5]	
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve	—	—	110.837	80.716 [6]	
II. Circuits interurbains. **Totaux**	—	55.308	427.527	165.368	1.650
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	—	—	50	—	—
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	19	—	5.080	1.411 [7]	—
a. Nombre de circuits internationaux	—	—	42	7 [8]	—
Totaux	19	—	5.172	1.418	—
b. Longueur des lignes aériennes	2.177	—	50.721	16.428 [10]	—
b. Longueur des lignes souterraines	—	—	166	406 [11] [9]	—
b. Longueur des lignes sous-marines	—	—	67 [1]	235	—
Totaux	2.177	—	50.954	17.069	—
c. Développement des fils aériens	7.183	—	205.573	151.527	—
c. Développement des fils souterrains	—	—	4.228	12.896 [12]	—
c. Développement des fils sous-marins	—	—	251 [1]	1.008	—
III. Stations et postes. **Totaux**	7.183	—	210.052	165.431	—
a. Nombre de stations centrales	—	54	3.227	511 [13]	4
b. Nombre de cabines publiques	26	30	5.129	655 [14]	—
c. Nombre de postes d'abonnés	—	14.934	108.946	22.506 [15]	710 [3]
IV. Personnel. **Totaux**	26	15.018	117.302	23.672	714
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—	46	—	4
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—	—	—	—	20
Ingénieurs	—	—	164	—	1
Chefs d'équipe et monteurs	—	—	536	—	— [4]
Ouvriers	—	—	1.496	—	8
Téléphonistes	—	—	3.741	—	— [4]
Facteurs	—	—	73	—	3
V. Conversations urbaines. **Totaux**	—	—	6.056	—	36
a. D'abonné à abonné	—	—	188.348.466	—	— [5]
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—		261.321 [16]	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	107.842	—	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—		—	
e. Télégrammes téléphonés départ	—	—	1.452.944	2.689.000	
e. Télégrammes téléphonés arrivée	—	—	1.406.512		
VI. Conversations interurbaines. **Totaux**	—	—	191.315.764	—	—
Nombre de conversations	—	—	11.768.453	13.539.827 [17] [18]	—
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	—	3.116.437	20.779.055	—	87.810
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	—	12.346	7.157.174	47.400	—
c. Recettes diverses	—	—		—	—
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	—	—		8.508.900 [18] [19]	—
b. Recettes diverses	—	—		74.050 [20]	—
VIII. Dépenses. **Totaux**	—	3.128.783	27.936.229	8.630.350	87.810
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	— [2]	87.500.000 [21]	— [6]
b. Dépenses de l'année courante Personnel	—	—	— [2]	—	— [6]
b. Dépenses de l'année courante Matériel	—	—		15.000.000 [22]	
Totaux	—	—	—	—	—

Hongrie		Indes britanniques, 1902		Indes britanniques, 1903		Indes néerlandaises	Indo-Chine française	Italie
Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées [6]	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées [6]	Exploitation par des Cies privées [4]	Exploitation par la Colonie	Exploitation par l'Etat [1]
76 [1]	1	466 [1]	—	524 [1]	—	47 [2]	8 [1]	—
2.721	28	1.421	—	1.802	—	23.422	167	—
292	—	—	—	—	—	25	64	—
3.013	28	1.421	—	1.802	—	23.447	231	—
28.417 [2]	28	6.996	—	8.209	—	29.840 [3]	663 [2]	—
7.367 [2]	4	—	—	—	—	226	—	—
23.431	—	—	—	—	—	25	1.158 [3]	—
30.084	—	—	—	—	—	22	—	—
89.299	32	6 996	—	8.209	—	30.113	1.821	—
—	—	—		—		7 [4]	—	—
139 [4]	—	—	— [3]	—	— [3]	4 [4]	4 [4]	8 [2]
10 [4]	—	—		—		—	—	3 [3]
149	—	—	—	—	—	11	4	11
12.929	—	—		—		1.323	6	1.263
—	—	—	— [3]	—	— [3]	—	—	—
—	—	—		—		—	—	—
12.929	—	—	—	—	—	1.323	6	1.263
51.995 [4]	—	—		—		2.412	48	1.263
—	—	—	— [3]	—	— [3]	—	—	—
—	—	—		—		—	—	—
51.995	—	—	—	—	—	2.412	48	1.263
781	1	56	16	71	16	105	8	8
932	—	—	—	—	—	49	4	—
21.617	38	1 262	3.037	1.546	3.213	5.169	404 [5]	—
23.330	39	1 318	3.053	1.617	3.229	5.323	416	8
	—					22	— [6]	—
	—					63 [5]	—	—
	—					2	—	—
— [5]	—	— [2]	— [3]	— [2]	— [3]	24	—	—
	1					264 [6]	—	—
	1					286 [7]	8 [7]	—
	—					74	—	—
—	2	—	—	—	—	735	8 [8]	—
53.748.331	29.200					7.585 151 [8]	82.192 [9]	—
86.734 [6]	—					9.916	114	—
—	—	— [3]	— [3]	— [3]	— [3]	4.298	—	—
—	—					4.200	—	—
83.604 [7]	—					—	2.222 [10]	—
81.320 [7]	—					—	—	—
53.999.989	29.200	—	—	—	—	7.603.565	84.528	—
641.835 [5]	—	— [3]	— [3]	— [3]	— [3]	7.145	51.908	154.920
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
	—	273.363 [4]		313.107 [4]		1.469.453 [9]	27.670 [11]	—
2.928.599	—	—		—		1.203	25	—
	—	—	763.947 [4]	—	823.171 [4]	8 335 [10]	22 [12]	—
	—	—		—		119.527	—	152.753
917.688	—	—		—		152.026	—	—
3.846.287	—	273 363	763.947	313.107	823.171	1.750.544	27.717	152.753
— [9]	—	— [5]	— [3]	— [5]	— [3]	1.498.176 [11]	134.750	—
	—					415.362	27.000	
— [9]	—	— [5]	— [3]	— [5]	— [3]	223.202	10.000	— [4]
—	—	—	—	—	—	638.564	37.000	—

Statistique des communications téléphoniques, année 1903.

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Italie — Exploitation par des Cies privées [1]	Japon — Exploitation par l'Etat [1]	Luxembourg — Exploitation par l'Etat	Natal — Exploitation par l'Etat	Norvège — Exploitation par l'Etat [1]	Norvège — Exploitation par des Cies privées [20]	Nouvelle-Calédonie — Exploitation par l'Etat	Orange River Colony — Exploitation par l'Etat [1]	Pays-Bas — Exploitation par l'Etat	Pays-Bas — Exploitation municipale	Pays-Bas — Exploitation par des Cies privées	Roumanie — Exploitation par l'Etat [1]	Russie — Exploitation par l'Etat	Russie — Exploitation par des particuliers
I. Réseaux urbains.														
a. Nombre de réseaux	88 [5]	27 [2]	102 [1]	6	25 [2]	200	1	1	—	22 [13]	38 [13]	7 [2]	93	11
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	5.280	2.713	115	154	603	8.118	27	121 [2]	—	823 [14]	—	578	7.207	987
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	198	87	—	5	28 [3]	9 [21]	—	—	—	284	—	17	25	73
Totaux	5.478	2.800	115	159	631 [4]	8.127	27	121	—	1.107	—	595	7.232	1.060
c. Développement en kilomètres des fils aériens — en service	37.128 [6]	85.769 [3]	1.207 [2]	1.644	19.156 [5]	35.975 [22]	168	—	—	5.327	—	4.393	50.541	35.115
c. Développement en kilomètres des fils aériens — de réserve	2.911 [6]	—	—	443	334		6	—	—	40	—	52	2.816	902
c. Développement en kilomètres des fils souterrains — en service	6.678 [7]	85.173 [4]	—	454	19.415 [6]	285 [23]	—	—	—	27.838	—	1.298	1.327	17.742
c. Développement en kilomètres des fils souterrains — de réserve	850 [7]	—	—	227	12.095 [7]		—	—	—	15.621	—	332	1.369	15.304
II. Circuits interurbains. Totaux	47.567	170.942	1.207	2.768	51.000	36.260	174	—	—	48.826	—	6.075	56.053	69.063
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	4	—	178	—	36 [8]		7 [1]	—	—	—	—	2.185 [3]	24	1
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	31 [8]	131 [5]	37	—	192 [8]	— [24]	—	—	158 [1]	—	—	719 [4]	5	—
a. Nombre de circuits internationaux	—	—	5 [3]	—	5 [9]		—	—	17 [2]	—	—	1 [5]	—	—
Totaux	35	131	220	—	233	—	7	—	175	—	—	2.905	29 [1]	1
b. Longueur des lignes aériennes	883	1.898	1.411	—	7.682 [10]	12.140	172	—	1.986	—	—	23.691 [6]	815	81
b. Longueur des lignes souterraines	—	8	—	—	—	2	—	—	142 [3]	—	—	—	—	—
b. Longueur des lignes sous-marines	—	7	—	—	387 [11]	47	—	—	49 [4]	—	—	1	—	—
Totaux	883	1.913	1.411	—	8.069	12.189 [2]	172	—	2.177	—	—	23.692	815	81
c. Développement des fils aériens	883	11.964 [6]	3.228	—	28.393	21.046	290	—		—	—	28.958 [7]	3.295	—
c. Développement des fils souterrains	—	16	—	—	—	181	—	—	22.437	—	—	—	—	227
c. Développement des fils sous-marins	—	53	—	—	876	222	—	—		—	—	2	—	—
III. Stations et postes. Totaux	883	12.033	3.228	—	29.269 [12]	21.449 [25]	290	—	22.437	—	—	28.960	3.295	227
a. Nombre de stations centrales	88	34 [7]	102	6	276 [14]	559	37	—	74 [5]	—	—	128	156	20
b. Nombre de cabines publiques	282	329 [8]	172	5	990 [11]	1.366	15	—	117 [6]	110	93	2.682 [8]	112	7
c. Nombre de postes d'abonnés	22.961	36.714 [9]	2.214	951	15.580	20.976	128	—	124 [7]	15.895	10.157	3.127 [9]	24.706	23.775
IV. Personnel. Totaux	23.331	37.077	2.488	962	16.846	22.901	180	—	315	16.005	10.250	5.937	24.974	23.802
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—			—	—	—	—	—		—	—		1	76
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	82			—	25	207	—	—		14	18		56	
Ingénieurs	33			3	5	8	—	—	— [8]	14	13		94	113
Chefs d'équipe et monteurs	121	— [10]	— [4]	23	20 [15]		— [2]	—		43	15	— [10]	374	330
Ouvriers	414			44	137	205	—	—		113	47			
Téléphonistes	648			20	218	776	3	—	260 [9]	279	149		724	634
Facteurs	75			—	4	234	—	—	—	17	31		119	36
V. Conversations urbaines. Totaux	1.373	—	—	90	409	1.430	—	—	260	480	273	—	1.368	1.189
a. D'abonné à abonné	65.359.073 [9]	131.215.976	1.122.570	2.334.175	42.210.976	42.821.674	142.992	—	—	32.604.890	11.077.503 [15]	2.275.255	121.221.891	49.709.407
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	837.714 [11]	3.372 [5]	1.095	210.000 [16]	679.403	2.329	—	—	92.962	16.664	18.707		
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	184	—	—		—	—	—	—	—	—	— [2]	— [2]
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	311	—	—	119.336	—	—	—	—	—	—		
e. Télégrammes téléphonés départ	—	204.353 [12]	6.330 [6]	7.873	134.410 [17]	49.704	— [3]	—	—	188.208	99.547	81.376 [11]	34.264	7.285
e. Télégrammes téléphonés arrivée	—	83.228 [12]	3.264 [6]	11.106	106.174 [17]	44.225	—	—	—	134.363	49.827	47.158	23.732	9.493
VI. Conversations interurbaines. Totaux	65.359.073	132.341.271 [13]	1.136.031	2.354.249	42.661.560	43.714.342	145.321	—	—	33.020.423	11.243.541	2.422.496	121.279.887	49.726.185
Nombre de conversations	412.530	1.203.295 [14]	1.321.799	—	2.081.000 [18]	2.597.517 [26]	4.903	—	1 227.784 [10]	—	—	462.760	1.609.073	—
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	3.205.854	5.155.144 [15]	156.472 [7]	—		1.114.628	14.036		—	—	—	240.906 [12]	6.806.856	
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	—	111.931	13 347	—		165.685	124		—	—	—	400.125	43.272	
c. Recettes diverses	—	329.111	7.265 [8]	—	— [19]	74.285 [27]	—	12.604	—	—	—	4.252	1 389.584	— [3]
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	222.878	1.075.856	13.162	—		16.175	4.675		884.104	—	—	— [13]	39 416	
b. Recettes diverses	—	20.205 [16]	—	—		—	—		8.252 [11]	—	—	—	—	
VIII. Dépenses. Totaux	3.428.732	6.692.247 [17]	190.246	—	—	1.370 773	18.835	12.604	892.356	—	—	645.283	8.279.128	—
a. Etablissement antérieur à l'année courante	— [10]	32.633.101 [17]	2.118.390	1.084.275	— [19]	7.117 935 [28]	— [4]	—	5.640.732	—	—	— [14]	15.086.094	— [3]
b. Dépenses de l'année courante Personnel	738.784	14.407	— [9]	149.125	— [19]	548.681	— [4]	—	270.216	—	—	— [14]	2.094 356	— [3]
b. Dépenses de l'année courante Matériel	628.562	656.982	94.729 [10]			676.695 [29]		—	993.851 [12]	—	—		1.020.380	
Totaux	1.367.346	671.389 [17]	94.729	149.125	—	1.225.376	—	—	1.264.067	—	—	—	3.114.736	—

Statistique des communications téléphoniques, année 1903.

OBJETS DE LA STATISTIQUE	Sénégal	Suède			Suisse	Tunisie	Observations
	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées	Exploitation par des Sociétés mutuelles des habitants	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	
I. Réseaux urbains.							
a. Nombre de réseaux	4	152	5 [12]	23 [12]	340 [1]	13 [1]	
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	74	—	—	—	14.786	399 [2]	
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	—	—	—	—	542 [2]	—	
Totaux	74	—	—	—	15.328	399	
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	126	75.558 [1]	46.810	3.327	43.601 [3]	567 [2]	
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve	—					12	
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	—				140.995 [4]	—	
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve	—					—	
II. Circuits interurbains. Totaux	126	75.558	46.810	3.327	184.596	579	
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	—	32	—	—	16 [5]	8 [3]	
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	—	1.360	—	—	650 [5]	15 [3]	
a. Nombre de circuits internationaux	—	10	—	—	32 [6]	—	
Totaux	—	1.402	—	—	698	23	
b. Longueur des lignes aériennes	—	21.028	—	—	— [7]	— [4]	
b. Longueur des lignes souterraines	—	48	—	—			
b. Longueur des lignes sous-marines	—	146	—	—	—	—	
Totaux	—	21.222 [2]	—	—	—	—	
c. Développement des fils aériens	—	62.696			20.058 [8]	1.262	
c. Développement des fils souterrains	—	769	15.208	491		14	
c. Développement des fils sous-marins	—	233			—	—	
III. Stations et postes. Totaux	—	63.698 [3]	15.208	491	20.058	1.276	
a. Nombre de stations centrales	3	1.230	199	37	340	27	
b. Nombre de cabines publiques	—	954	—	—	983 [9]	30	
c. Nombre de postes d'abonnés	102	66.786 [4]	34.966	1.069	48.408	590	
IV. Personnel. Totaux	105	68.970	35.165	1.106	49.731	647	
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)		84 [5]			— [10]		
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints		200 [6]			90 [11]		
Ingénieurs		27 [6]			—		
Chefs d'équipe et monteurs	— [1]	300 [6]	— [13]	— [13]	226	— [5]	
Ouvriers		900 [6]			493 [12]		
Téléphonistes		2.200 [7]			467 [13]		
Facteurs		—			3		
V. Conversations urbaines. Totaux	—	—	—	—	1.279	—	
a. D'abonné à abonné	—	170.580.600			25.244.646	536.918	
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—					12.082	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	— [13]	— [13]	3.883	—	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—				—	
e. Télégrammes téléphonés départ	412	482.462			119.195	—	
e. Télégrammes téléphonés arrivée	388	329.582			135.697	—	
VI. Conversations interurbaines. Totaux	800	171.392.644	—	—	25.503.421	549.000	
Nombre de conversations	—	6.470.298 [8]	— [13]	— [13]	5.518.419 [14]	103.000	
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	3.000	4.665.549			2.739.180 [15]	41 451 [6]	
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	—	—			1.257.620 [16]	37.850	
c. Recettes diverses	—	— [9]	— [13]	— [13]	364.062 [17]	—	
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	—	2.807.504 [10]			2.024.789	23.262	
b. Recettes diverses	—	— [9]			—	—	
VIII. Dépenses. Totaux	3.000	—	—	—	6.385.651	102.563	
a. Etablissement antérieur à l'année courante	— [2]	37.223.150	— [13]	— [13]	—	— [5]	
b. Dépenses de l'année courante Personnel	—	— [11]	— [13]	— [13]	1.993.370	— [5]	
b. Dépenses de l'année courante Matériel	—				5.657.832 [18]		
Totaux	—	—	—	—	7.651.202	—	

Allemagne. — [1]) Non compris les lignes, fils et stations dans les protectorats allemands et en Chine. — [2]) Les abonnés sont desservis par des fils simples avec retour par terre; la transformation en fils doubles est en cours d'exécution. — [3]) Non compris 1745 fils spéciaux posés en vertu d'arrangements particuliers; ils ont une longueur totale de 1770 km., un développement de 8983 km. et desservent 5054 postes d'abonnés. — [4]) Fils de bronze de 1,5 mm. — [5]) Les câbles ont 1, 3, 4, 7, 14, 27, 30, 56 ou 112 conducteurs simples et 4, 7, 10, 14, 20, 25, 28, 50, 56, 100, 112, 150, 168, 200, 224 ou 250 conducteurs doubles; ils sont revêtus d'une armature en fil de fer ou seulement en plomb et sont posés dans des tubes en fer fondu ou dans des conduits en ciment. — [6]) Fils de bronze de 5, 4,5, 4, 3, 2,5, 2 ou 1,5 mm. et fils doubles métalliques de 5, 4, 3 ou 2 mm. — [7]) Fils aériens. — [8]) On emploie les câbles des réseaux urbains ou des câbles spéciaux. — [9]) Câbles téléphoniques à 4 conducteurs avec isolation par une matière fibreuse et revêtement d'une armature en fils de fer ronds zingués. — [10]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [11]) La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

Autriche. — [1]) En outre, 182 communications particulières et postes téléphoniques. — [2]) Y compris des centrales pour raccordements particuliers. — [3]) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — [4]) 25 centimes par conversation de 3 minutes. — [5]) Y compris 30.627 phonogrammes. — [6]) 12,5 centimes sans limite du nombre des mots. — [7]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897. — [8]) Télégrammes et phonogrammes. — [9]) 100 francs = 95,20 couronnes.

Belgique. — [1]) Fils de bronze de 1,4, 1,6, 2 et 2,4 mm. de diamètre. — [2]) A savoir: 68 km. de lignes sous-fluviales et 28.351 km. de lignes souterraines. Pour ces dernières, il a été employé: 1° des câbles isolés au papier et munis d'une gaine de plomb, à 200, 150, 125, 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 2° des câbles armés comme ceux sous 1° et munis, en outre, d'une armature de fils d'acier, à 100, 75, 50 et 25 paires de conducteurs; 3° des câbles sous plomb, isolés au caoutchouc, à 50 et 25 paires de conducteurs. Tous les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 mm. de diamètre à 98 % de conductibilité. — [3]) Dans ce nombre sont compris 3969 km. d'installations diverses indépendantes des réseaux urbains et 109 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — [4]) Fils de bronze de 1,4, 1,6, 2, 2,4, 2,5 3, 4 et 5,5 mm. — [5]) Fils de bronze de 2, 3, 3,25, 4, 5 et 5,5 mm. — [6]) Y compris 50 circuits télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe. — [7]) A savoir: 14.457 km. de circuits servant soit à la téléphonie à grande distance interne, soit à la téléphonie internationale (dont 6303 km. de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe) et 3939 km. de circuits servant exclusivement à la téléphonie internationale. — [8]) Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics, dont quelques-uns (les plus importants) sont pourvus de plusieurs cabines. — [9]) A savoir: 18.889 postes primaires et 2852 postes supplémentaires à l'usage des abonnés. 11 485 de ces postes primaires sont reliés par un double fil aux bureaux centraux. — [10]) Au 31 Décembre 1903, il y avait 74 abonnés au service téléphonique interurbain interne, 13 abonnés au service international et 4 abonnés aux communications avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — [11]) La direction du service téléphonique est exercée par le directeur *technique* des télégraphes; de même, un grand nombre d'agents s'occupent cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes (sauf le directeur technique). — [12]) Ce nombre ne comprend pas les chefs de réseau qui s'occupent en même temps de télégraphie. — [13]) Chefs des réseaux de Bruxelles et de Liége, sont déjà compris sous la rubrique „directeurs et adjoints". — [14]) Contre-maîtres et brigadiers de ligne. — [15]) 229 hommes et 12 femmes. — [16]) 15 hommes et 243 femmes. — [17]) Chiffre approximatif établi d'après le mouvement de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — [18]) 1985 de ces communications ont donné lieu à double taxe. — [19]) Avis téléphoniques ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers à désigner. La taxe à percevoir pour l'avis est de 25 centimes dans le régime urbain et de 35 centimes dans le régime interurbain. — [20]) Transmission gratuite. — [21]) A savoir: 4514 avis téléphoniques interurbains (taxe 35 centimes, voir observation 19), 586.677 communications du service intérieur (dont 495.604 de 5 minutes ou moins et 91.073 de plus de 5 minutes jusqu'à 10) et 283.898 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités, pour lesquelles il a été échangé 198.980 communications proprement dites. — [22]) Dont fr. 1237 pour avis téléphoniques. — [23]) A savoir: fr. 293 pour cartes payantes et fr. 400 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — [24]) A savoir: fr. 685.824 du service intérieur (dont fr. 52.550 pour abonnements et fr. 1586 pour avis téléphoniques) et fr. 367.291 du service international, part belge (dont fr. 18.769 pour abonnements). — [25]) Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires (modifications aux installations à charge des abonnés, etc.). — [26]) Y compris un capital de fr. 11.430.582 représentant le coût de la reprise par l'Etat des réseaux téléphoniques concédés. — [27]) Dont fr. 2.539.857 pour tra-

Statistique des communications téléphoniques, année 1903.

Observations

vaux de premier établissement. Notes: *a)* Les timbres-téléphone, qui étaient à l'usage exclusif de l'administration pour l'affranchissement des communications établies dans les bureaux publics, ont été supprimés dans le courant de l'année 1903. *b)* L'ouverture du service téléphonique entre la Belgique et la Grande-Bretagne a eu lieu le 8 Juin 1903. (Voir Convention et Règlement publiés dans le *Journal télégraphique* N° 11 du 25 Novembre 1903, pages 329 à 333.)

Bosnie-Herzégovine. — [1]) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — [2]) Fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre. — [3]) Y compris 3 postes à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des postes et des télégraphes. — [4]) Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — [5]) Les ingénieurs du télégraphe contrôlent aussi les installations téléphoniques. — [6]) A titre permanent, salaire fr. 2. — [7]) 3 dames aussi employées au service d'un bureau de dépôt des télégrammes. — [8]) Commun au bureau de dépôt des télégrammes. — [9]) Fr. 0,20 par conversation de 3 minutes. — [10]) Avis téléphonique (invitation pour la conversation), 10 centimes de taxe fixe et 1 centime par mot. — [11]) 10 centimes par télégramme. — [12]) Les copies des télégrammes sont remises par voie „poste restante" ou „télégraphe restant". — [13]) A savoir: fr. 13.220 pour les abonnements et fr. 16.503 comme frais de première installation. — [14]) Par suite de la réunion des services des télégraphes et téléphones, les dépenses afférentes au service téléphonique ne peuvent pas être indiquées.

Bulgarie. — [1]) Les réseaux sont à fils doubles. — [2]) Fil de bronze de 2 mm. de diamètre et fil bimétallique de 1,5 mm. — [3]) Câbles à 40 conducteurs doubles de cuivre de 1 mm. de diamètre, isolés de gutta-percha et protégés par des rubans tannés, une gaine de plomb et une armature en acier. — [4]) Fil de bronze de 3 mm. de diamètre. — [5]) Dont 160 km. servent simultanément pour les services télégraphique et téléphonique (système Van Rysselberghe) et 555 km. sont destinés pour le même service, mais n'ont été employés, pendant l'année 1903, que pour le service téléphonique. — [6]) Dont 65 postes d'abonnement d'Etat et 75 postes d'abonnement de serviee. — [7]) Les dépenses sont communes aux services postal, télégraphique et téléphonique.

Cap de Bonne-Espérance. — [1]) Ces réseaux, dont 2 sont à fils simples avec retour par terre, contiennent d'un à cinq échanges généraux. — [2]) Fil de cuivre, pesant 19,74 grammes par mètre. — [3]) Câbles de 16 à 204 paires de conducteurs, revêtus de plomb. Les fils interurbains sont en cuivre pesant 19,74 grammes par mètre. — [4]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique.

Colonies portugaises (île S. Thomé). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer et de cuivre dur de 1,5 et 2 mm. — [3]) Etablies dans les stations centrales. — [4]) 26 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — [5]) Direction spéciale. — [6]) Hommes. — [7]) D'après l'équivalent de 240 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises (Loanda). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer de 4 mm. — [3]) 25 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — [4]) La direction et l'exécution du service téléphonique sont complètement confondues avec celles du service télégraphique. — [5]) D'après l'équivalent de 240 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises (Macao). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer et de cuivre dur de 2,5 mm. — [3]) 34 de ces postes sont installés dans différents bureaux officiels. — [4]) A la charge du directeur des travaux publics. — [5]) Hommes. — [6]) D'après l'équivalent de 240 reis pour 1 franc.

Colonies portugaises (Timor). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer de 2,5 mm. — [3]) A la charge du directeur des travaux publics. — [4]) Hommes. — [5]) D'après l'équivalent de 240 reis pour 1 franc.

Danemark. — [1]) Année budgétaire du 1er Avril 1903 au 31 Mars 1904. — [2]) Réseaux établis et exploités par des Compagnies privées. — [3]) Fils d'acier de 3 mm. et fils de bronze de 2 à 4 mm. — [4]) La communication avec l'Allemagne est établie par deux voies (via Kolding et via Syltholm-Femern), par trois fils doubles de bronze de 4 mm. Avec la Suède et la Norvège, la communication est aussi par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Helsingör-Helsingborg) par quatre fils doubles de bronze, savoir respectivement deux de 3 mm. et deux de 4,5 mm. Les conversations téléphoniques avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Helsingör-Helsingborg. — [5]) En dehors des câbles sous-marins exclusivement destinés pour les correspondances téléphoniques, on emploie aussi des conducteurs disponibles des câbles sous-marins des télégraphes à la correspondance téléphonique. — [6]) Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — [7]) Voir statistique des Compagnies privées. — [8]) La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés seront, en outre, portés à son domicile par facteur. — [9]) La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — [10]) Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — [11]) Fils de bronze de 1,25—2,5 mm. et fils d'acier de 2,79— 3,55—4,31 mm. — [12]) Câbles à isolation de papier et de l'air, protégés par du plomb et des caissons en ciment. — [13]) Dont 473 cabines publiques automatiques. — [14]) Ordinairement des dames.

Egypte. — [1]) Le téléphone entre le Caire et Alexandrie a été ouvert au public à partir du 1er Mai 1903. Il ne comprend pas un personnel spécial, attendu qu'il relève de l'Administration des télégraphes. Les recettes et les dépenses sont incluses dans les comptes respectifs de l'Administration des télégraphes. — [2]) L'unité de temps est de 3 minutes. — [3]) Location de deux circuits loués à la Compagnie des téléphones de l'Egypte.

Statistique des communications téléphoniques, année 1903.

Observations

Espagne. — [1]) Dont 7 ne servent qu'au service officiel. Accidentellement, il est établi, par les soins du Corps des télégraphes, des communications téléphoniques à longue distance entre Madrid et Saint-Sébastien, pour relier la capitale avec la résidence de la Cour, d'ordinaire pendant les excursions d'été ou la saison des bains; aussi entre Madrid et d'autres endroits à l'occasion de quelque événement d'importance et pour les besoins du Gouvernement. A part les réseaux urbains, il existe des circuits indépendants établis et exploités par des particuliers pour la communication entre deux immeubles d'un même propriétaire ou fabricant, soit dans les villes, soit dans la campagne. Ces circuits, à fils simples en acier ou en cuivre dur, étaient en 1903 au nombre de 1096 avec 2138 postes, et leur développement de fils de 7672 km. — [2]) Dont 99 km. des réseaux servant exclusivement au service officiel. — [3]) Dont 343 des réseaux servant exclusivement au service officiel. — [4]) Dont 187 destinés exclusivement au service officiel. — [5]) A savoir: I. fr. 27.510 produit des réseaux exploités par l'Etat; II. prélèvement à titre de droit canon: *a)* fr. 56.562 de la „Compañia interurbana del Nord-este de España", *b)* fr. 751.066 des compagnies urbaines et *c)* fr. 48.360 des propriétaires des circuits particuliers. — [6]) Les compagnies exploitant la téléphonie urbaine sont au nombre de 46, et leurs réseaux les plus importants sont ceux de Madrid, Barcelone, Valence et Bilbao.

France. — [1]) Les câbles franco-anglais avaient été comptés en 1902 pour leur longueur totale au lieu de n'être comptés que pour la moitié de cette longueur. Par suite, la longueur des lignes doit être ramenée à 64 km. et celle des fils à 244 km., pour l'année 1902. — [2]) Les dépenses téléphoniques ne peuvent être évaluées; elles sont fusionnées avec celles de la poste et du télégraphe, depuis le 1er Janvier 1903.

Grande-Bretagne et Irlande. — [1]) Année financière du 1er Avril 1903 au 31 Mars 1904. — [2]) Ce chiffre ne comprend que les réseaux dans lesquels l'Etat a des abonnés. Tous les abonnés sont desservis par des circuits métalliques sans retour par terre. — [3]) Ce chiffre représente la longueur des lignes dont les fils sont spécialement destinés pour le service des abonnés ou des circuits reliant des stations centrales dans le même réseau, mais ne comprend pas des circuits qui suivent les lignes télégraphiques ou téléphoniques interurbaines. — [4]) Pour la plupart fils de cuivre dur pesant 100 lbs. ou 150 lbs. par mille anglais. Pour quelques parties de lignes on emploie aussi du fil de bronze pesant 70 lbs. par mille anglais. — [5]) Fils de cuivre avec isolation de papier dans des câbles couverts de plomb. Le poids des conducteurs des circuits desservant les abonnés est pour la plupart de 20 lbs. par mille et de 40 lbs. pour des circuits courts entre deux stations centrales. — [6]) Fils souterrains de la ville de Londres. — [7]) Y compris 86 circuits, chacun disposant de deux circuits métalliques ordinaires par moyen de transformateur. — [8]) A savoir: 5 avec la France (4 avec Paris et 1 avec Lille) et 2 avec la Belgique (Bruxelles). Les câbles sous-marins entre la Grande-Bretagne et la France ont une longueur de 21 milles nautiques, et ceux entre la Grande-Bretagne et la Belgique une longueur de 47 milles nautiques. Ces câbles sont formés d'un toron de 4 conducteurs en cuivre pesant 160 lbs. par mille nautique et isolés au moyen de gutta-percha pesant 300 lbs. par mille nautique. — [9]) Quelques-unes de ces lignes comprennent des circuits télégraphiques en même temps que des circuits téléphoniques. — [10]) Circuits métalliques de fils en cuivre dur de 150, 200, 300, 400, 600 ou 800 lbs. par mille suivant la longueur du circuit. — [11]) Fils de cuivre pesant 100 ou 150 lbs. par mille, avec isolation de papier et une armature en plomb. — [12]) Longueur actuelle des fils. — [13]) Ce nombre comprend toutes les stations interurbaines, dont 255 avec lesquelles moins de 2 abonnés sont reliés. — [14]) Une grande partie des cabines publiques sont pourvues de plusieurs compartiments. — [15]) A savoir: 15.632 à Londres et 6874 dans d'autres villes. — [16]) Aucun relevé n'est fait des communications demandées par les abonnés. — [17]) Chaque conversation interurbaine compte pour une unité, indépendamment de sa durée. — [18]) Ce chiffre comprend le nombre et la valeur des conversations échangées entre Londres et Paris et entre l'Angleterre et la Belgique. — [19]) Y compris les taxes terminales du Post Office. — [20]) Différences payées par les lignes garanties. — [21]) Capital dépensé pour les lignes interurbaines et les stations centrales jusqu'au 31 Décembre 1903. — [22]) Capital dépensé pour les lignes interurbaines et les stations centrales jusqu'à la fin de l'année financière.

Grèce. — [1]) Les lignes sont à fils doubles. — [2]) Fils bi-métalliques de 1,5 mm. de diamètre. — [3]) Les installations se font aux frais de l'Etat, mais les appareils téléphoniques sont à la charge des abonnés. — [4]) La construction, les installations et l'exploitation sont entre les mains des employés du télégraphe. — [5]) Il n'existe pas de données à ce sujet. — [6]) Les dépenses sont communes avec celles des postes et des télégraphes.

Hongrie. — [1]) 4 réseaux sont à fil double et 72 à fil simple. — [2]) Fils d'acier de 1,8 mm. de diamètre. — [3]) Fils aériens. — [4]) Fils de bronze de 2, 3 et 4 mm. — [5]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [6]) 20 centimes par conversation. — [7]) 20 centimes par télégramme. — [8]) Unité de temps: 3 ou 5 minutes. Il a été téléphoné en outre 204.847 télégrammes, qui sont compris dans la statistique télégraphique. — [9]) Les postes, télégraphes et téléphones étant réunis, une partie des dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

Indes britanniques, 1902. — [1]) Dans 98 localités. — [2]) Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique. — [3]) Ces renseignements font défaut. — [4]) Conversion à raison de 1 roupie = fr. 1,60. — [5]) Il n'y a pas de compte spécial pour le téléphone. — [6]) Réseaux de Ahmedabad, Bombay et Karachi, exploités par la „Bombay Telephone Co"; réseau de Calcutta-Howra, exploité par la „Bengal Telephone Co", et réseaux de Madras, Moulmein et Rangoon, exploités par la „Oriental Telephone and Electric Co".

Statistique des communications téléphoniques, année 1903.

Observations

Indes britanniques, 1903. — [1]) Dans 111 localités. — [2]) Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique. — [3]) Ces renseignements font défaut. — [4]) Conversion à raison de 1 roupie = fr. 1,60. — [5]) Il n'y a pas de compte spécial pour le téléphone. — [6]) Réseaux de Ahmedabad, Bombay et Karachi, exploités par la „Bombay Telephone C°"; réseau de Calcutta-Howra, exploité par la „Bengal Telephone C°", et réseaux de Madras, Moulmein et Raugoon, exploités par la „Oriental Telephone and Electric C°".

Indes néerlandaises. — [1]) Vingt et une compagnies, dont cinq seulement exploitent des réseaux interurbains. — [2]) Fils simples avec retour par terre. — [3]) Fils d'acier de 2, 2,2, 2,5, 3 et 3,5 mm. de diamètre, fils d'acier Felten & Guillaume de 2,2 et 3 mm., fils d'acier Bessemer de 3,1 mm., fils d'acier N° 11, fils de fer de 2 mm., fils de fer galvanisé de 2, 3 et 4 mm., fils de cuivre de 2,5 et 3 mm., fils de cuivre N° 16 et fils de bronze. — [4]) Fils de bronze de 4 mm. de diamètre et fils d'acier. — [5]) Dont 1 dame. — [6]) La plupart des ouvriers sont employés à titre permanent. Ils sont payés soit par mois, soit à la journée; les traitements mensuels varient entre fr. 10 et fr. 50 et les salaires journaliers varient entre 60 cts. et fr. 1,50. Les ouvriers de la Compagnie des chemins de fer de Deli sont logés par la Compagnie, et leur traitement médical est gratuit. — [7]) La plupart sont des hommes. — [8]) Dont 3.849.047 de la Compagnie téléphonique indo-néerlandaise, qui exploite les réseaux de Batavia, Semarang, Soerabaja et Buitenzorg. — [9]) Pour renseignements de tarifs, voir la statistique téléphonique des années 1898 à 1901 avec les additions suivantes: I. Compagnie téléphonique „Preanger." Prix d'abonnement par mois fr. 20 pour une distance du bureau central de 3 km., pour chaque kilomètre de plus on doit payer fr. 1 de plus par mois. Pour chaque installation supplémentaire l'abonné paye un prix d'abonnement de fr. 10 par mois. Le prix d'une conversation interurbaine de 3 miuutes est de fr. 1,20. Téléphone: Bell. Microphone: Delville. — II. Compagnie téléphonique „Intercommunal Buitenzorg." Le prix d'une conversation interurbaine de 3 minutes est de fr. 1,20. — III. Compagnie téléphonique „Pekalongan". Prix d'abonnement par mois: 1° Dans la capitale: *a)* pour les commerçants fr. 30, *b)* pour les autres abonnés fr. 20. 2° Hors de la capitale: jusqu'à une distance de 5 km. du bureau central fr. 30, de 5 à 15 km. fr. 40 et au delà de 15 km. fr. 50. Pour toute installation supplémentaire une taxe de fr. 6 est prélevée par mois. Commutateur: Ericsson. Microphones: Berliner et de Kipp en Zonen. — IV. Compagnie téléphonique „Chemin de fer Deli." Prix d'abonnement par mois: *a)* pour des établissements d'agriculture et des maisons de commerce fr. 60, *b)* pour les hôtels fr. 80, *c)* pour les boutiques fr. 50 et *d)* pour les autres abonnés fr. 30. Commutateur: Ericsson. Microphone: Grünenwald. — V. Compagnie téléphonique „Algemeene." Prix d'abonnement par mois pour la première installation fr. 30, pour les autres fr. 20, pour une seconde installation servant les mêmes fils que la première fr. 10. Télémicrophone: Berliner. — VI. Compagnie téléphonique „Banjoewangi." Prix d'abonnement par mois: *a)* dans la capitale fr. 20, *b)* jusqu'à une distance de 9 km. du bureau central fr. 30, *c)* de 9 à 30 km. fr. 40, *d)* au delà de 30 km. fr. 50. Commutateur: Western Electric. Microphone: Delville. — VII. Compagnie téléphonique „Rembang." Microphone: Berliner, Mix & Genest. — VIII. Compagnie téléphonique „Tjilatjap." Téléphone: Bell. — IX. Compagnie téléphonique „Intercommunale." Prix d'abonnement par mois fr. 20. Microphone: Solid Back. — X. Compagnie téléphonique „Indes Néerlandaises." Prix d'abonnement par mois à Batavia, Semarang ou Soerabaja: *a)* pour l'usage domestique fr. 20, pour chaque installation, *b)* pour les autres abonnés pour la première installation fr. 30, pour chaque installation de plus fr. 20, et pour une seconde installation d'un abonné servant le même fil que pour la première fr. 10. — XI. Compagnie téléphonique „Kediri." Télémicrophone: Berliners Universal Transmettre. — XII. Compagnie téléphonique „Langkat et Tamiang." Prix d'abonnement par mois: *a)* pour les hôtels fr. 64, *b)* pour les établissements d'agriculture fr. 55, *c)* pour les autres abonnés fr. 44, *d)* pour les marchands chinois et japonais fr. 33. Téléphone: Bell. — XIII. Compagnie téléphonique „Pasoeroean, Probolinggo et Madioen." Télémicrophone: Berliner. — [10]) Vente de matériel rebuté et intérêt du capital de réserve. — [11]) Non compris les dépenses de 8 compagnies.

Indo-Chine française. — [1]) Avec fil de retour (circuit métallique). — [2]) Fil de fer de 3 et de 2 mm. et fil de bronze de 1 mm. — [3]) Câble à 14 conducteurs, câble à 2 conducteurs sous gutta recouverte de plomb et câble sous papier à 56, 28 et 7 paires de conducteurs. — [4]) Fil bi-métal de 2 mm. — [5]) Dont 157 gratuits (postes officiels). — [6]) Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — [7]) Dames. — [8]) Le reste du personnel est commun aux postes, télégraphes et téléphones. — [9]) La taxe d'une conversation de 3 minutes est fixée à 0,10 de piastre, soit environ fr. 0,25. — [10]) Transmission gratuite. — [11]) Abonnement annuel principal (abonné relié à une station centrale) fixé à 50 piastres. Abonnement annuel supplémentaire (abonnés reliés entre eux) fixé à 20 piastres. La piastre vaut environ fr. 2,20. — [12]) Droits d'usage.

Italie. — [1]) Année financière du 1er Juillet 1902 au 30 Juin 1903. — [2]) Fil de bronze de 3 mm. — [3]) Fil de bronze de 4 mm. — [4]) La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — [5]) Les abonnés qui ne demandent pas d'être reliés aux lignes interurbaines sont desservis, en général, par des fils simples avec retour par terre; pour les autres abonnés le circuit métallique avec fil de retour est obligatoire. Ce dernier système s'étend de jour en jour. — [6]) Les grands réseaux sont en fil de bronze de 1,25 mm., tandis que les petits réseaux sont en fil de fer de plusieurs diamètres. — [7]) Câbles souterrains, sous plomb, à plusieurs circuits à double fil, isolés au papier et à l'air. Il y en a de deux types, l'un sans armature, l'autre avec armature de fil de fer entourée de jute goudronnée. Diamètre du conducteur de cuivre 1 mm. Les deux données se rapportent au réseau de Milan. — [8]) Fil de bronze de 3 et de 2 mm. — [9]) Y compris les conversations entre abonnés et cabines publiques. — [10]) Il n'existe pas de données au sujet des dépenses d'établissement.

Statistique des communications téléphoniques, année 1903.

Observations

Japon. — [1]) Année budgétaire du 1er Avril 1903 au 31 Mars 1904. — [2]) Dont 3 en Corée. — [3]) Fils de cuivre dur Nos 8, 12, 14, 17; fils de bronze silicieux No 17; fils d'acier No 12; fils de fer Nos 11, 14 et fils bimétalliques Nos 12 et 16; câbles à isolation de papier et câbles en gomme. — [4]) Câbles à isolation de papier et câbles en gomme. — [5]) Dont 20 circuits duplex et 22 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones. — [6]) Fils de cuivre dur Nos 8, 12, 14; fils d'acier No 12; fils de fer Nos 8, 11 et fils bimétalliques No 12; câbles à isolation de papier et câbles en gomme. — — [7]) Dont 3 en Corée. — [8]) Dont 4 en Corée. — [9]) Dont 594 en Corée. — [10]) La fusion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres du personnel exclusivement afférent au service téléphonique. — [11]) Y compris le nombre des conversations échangées par les téléphones automatiques. La taxe d'une conversation (5 minutes) est fixée à fr. 0,125. — [12]) On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis directement par téléphone entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — [13]) Outre les conversations urbaines indiquées, il y a encore 8092 conversations effectuées au moyen de l'appel téléphonique. — [14]) Non compris 58.080 conversations effectuées au moyen de l'appel téléphonique. — [15]) Taxes d'abonnements et frais accessoires. — Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* No 4 du 25 Avril 1894, page 98. — [16]) Frais des appels téléphoniques. — [17]) Conversion faite à raison de yen 0,40 pour un franc.

Luxembourg. — [1]) Tous les abonnés sont desservis par des fils simples avec retour par terre. Tous les réseaux sont reliés entre eux; 39 sont en outre reliés par fil direct au bureau central de Luxembourg. — [2]) Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,4 mm. — [3]) Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 3 et 4 mm. — [4]) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — [5]) Les taxes sont fixées comme suit: Pour toute communication demandée, il est perçu, par correspondance de 3 minutes, qu'elle ait lieu dans le même réseau ou de réseau à réseau, ou de localité à localité, pourvu que la personne à appeler réside dans la localité dans laquelle la cabine est établie: *a)* une taxe de 35 centimes dans le cas où un non-abonné confère avec un abonné; *b)* une taxe de 50 centimes pour la communication demandée par un abonné avec un non-abonné, qu'elle ait lieu dans une cabine publique ou à l'appareil de l'abonné même; *c)* une taxe de 70 centimes pour la communication entre deux personnes non abonnées. Si les communications mentionnées sous *a, b* et *c* durent plus de 3 minutes, il sera perçu 35 centimes pour chaque 3 minutes ou fraction de 3 minutes en plus. — [6]) 10 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes sont remises par voie postale. — [7]) Le prix de l'abonnement annuel est fixé comme suit: 1° Pour toute ligne dans les localités où se trouve établi un bureau téléphonique de raccordement, à fr. 80. — Pour le calcul de la taxe, la gare centrale et l'avenue de la gare sont considérées comme dépendant de la commune de Luxembourg. 2° Dans les localités où il n'existe pas de bureau téléphonique de raccordement: *a)* Pour toute ligne spéciale à construire ayant une étendue de moins de 1 1/2 kilomètre jusqu'au raccordement à une ligne principale, à fr. 80; et pour chaque kilomètre de ligne spéciale en plus jusqu'au point de jonction à une ligne principale, à fr. 50 — la distance à calculer sur la longueur réelle des lignes construites. En dehors de la taxe d'abonnement annuel, l'abonné doit rembourser à l'administration les frais d'installation du fil de raccordement, depuis le point de jonction de la ligne spéciale et de la ligne principale jusqu'au prochain bureau de raccordement, à raison de fr. 100 par kilomètre, une fois payés. — Si plusieurs abonnés se trouvent raccordés sur la même ligne spéciale, chacun des abonnés doit payer intégralement la taxe et les frais prévus de ce chef. *b)* Pour l'abonné qui peut être relié directement sur le parcours d'une ligne principale, l'abonnement annuel est de fr. 80 pour toute ligne ayant une étendue de moins de 1 1/2 kilomètre. Il supportera, en outre, les frais d'installation du fil de raccordement, à raison de fr. 100 par chaque kilomètre en plus, une fois payés. 3° Pour l'installation d'un second appareil ou de plusieurs appareils, par appareil, à fr. 25 et de toute sonnerie supplémentaire, à fr. 5. — [8]) Frais d'installation, vente de matériel, etc. — [9]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses pour le personnel ne peuvent pas être indiquées. — [10]) Entretien, extension et amélioration du réseau.

Norvège. — [1]) Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1er Avril 1903 au 31 Mars 1904. — [2]) En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — [3]) Y compris 3,6 km. de lignes sous-marines. — [4]) Routes principales. — [5]) Fils de bronze de 1,25 et 1,5 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. — [6]) Dont 104 km. sous-marins. Les câbles sont au papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200 et 250 fils doubles. — [7]) Dont 41 km. sous-marins. — [8]) Fils de cuivre dur de 2,75, 3,3, 4 et 4,5 mm., de fer de 3,17 et 4 mm. et exceptionnellement de bronze silicieux de 2 mm. de diamètre. — [9]) Fils aériens. — [10]) Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 4512 km. — [11]) Les câbles téléphoniques sont de la même construction que les câbles télégraphiques, à savoir: avec isolation de gutta-percha et revêtus d'une armature en fils de fer rond. — [12]) La longueur des circuits métalliques est comptée pour le double de celle de la ligne elle-même. — [13]) Dont 243 sont aussi des bureaux télégraphiques. — [14]) Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 749 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (147 avec des appareils télégraphiques). — [15]) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbain. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — [16]) La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — [17]) Abonnement

Statistique des communications téléphoniques, année 1903.

Observations

annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone: jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme, et pour chaque télégramme en sus, 5 öre; au minimum 10 kr. (fr. 14) par an. Sans abonnement spécial, la transmission d'un télégramme par le téléphone coûte 20 öre. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise quand le bureau télégraphique le pourra. — [18]) Conversations proprement dites et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. — [19]) La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — [20]) Année astronomique de 1903. — [21]) Y compris 6 km. de câbles sous-marins. — [22]) Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — [23]) Y compris 39 km. de fils sous-marins. — [24]) Aucun relevé n'en a été fait. — [25]) Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — [26]) Unité de temps: généralement 5 minutes.— [27]) Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — [28]) En outre, fr. 175.311 de dépenses des abonnés pour des appareils et des lignes jusqu'à la fin de l'année. — [29]) A savoir: fr. 452.094 de frais d'entretien et fr. 224.601 de frais d'établissement.

Nouvelle-Calédonie. — [1]) Une certaine partie du réseau télégraphique proprement dit sert également à la transmission téléphonique. — [2]) Les postes, télégraphes et téléphones forment un service unique, ressortissant à la même direction. Dans la plupart des stations, le personnel est affecté à l'une ou à l'autre de ces branches, selon les besoins du moment. — [3]) La transmission téléphonique des télégrammes n'est admise que d'une façon officieuse et pour suppléer aux lenteurs de la distribution. — [4]) Les dépenses nécessitées par l'établissement et l'entretien du réseau téléphonique sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

Orange River Colony. — [1]) L'exploitation a été en 1903 entre les mains du Département des chemins de fer (Central South African). — [2]) Fils de cuivre N° 16.

Pays-Bas. — [1]) Fils de cuivre dur de 2,5 et 3 mm. de diamètre. — [2]) Fils de cuivre dur de 3 et 4 mm. de diamètre. — [3]) Pour les lignes souterraines on emploie des câbles téléphoniques de 4, 7 ou de 14 conducteurs doubles avec isolation de papier et de l'air. Ces câbles sont revêtus d'une double armature de plomb et de fer galvanisé. — [4]) Pour les lignes sous-fluviales on emploie des câbles avec des conducteurs isolés avec de la gutta-percha. — [5]) Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat; elles sont seulement ouvertes au service interurbain. — [6]) Dans chaque bureau téléphonique de l'Etat il y a au moins une cabine publique. — [7]) Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains; en outre, un nombre de 124 personnes dispose d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat. — [8]) La direction centrale est confondue avec celle des Postes et des Télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs et les ouvriers également sont communs aux deux services. — [9]) Dames. Ce personnel est exclusivement affecté au service téléphonique interurbain. — [10]) Conversations simples, c'est-à-dire d'une durée de 3 minutes au moins. Ce chiffre se décompose comme suit: 1.151.115 conversations interlocales et 76.669 internationales. — [11]) Produit de vente du guide téléphonique officiel. — [12]) A savoir: fr. 806.576 de frais d'établissement et fr. 187.275 de frais d'entretien. — [13]) Les municipalités, les compagnies et les personnes privées ont toutes, pour l'installation et l'exploitation des réseaux urbains, une concession de l'Etat pour une surface limitée par un cercle tiré avec un rayon de 5 km. d'un centre, indiqué pour chaque cas par le gouvernement. — [14]) Dans la plupart des réseaux urbains, tous les abonnés sont desservis par des fils doubles. Seulement dans 8 réseaux les postes des abonnés sont reliés en partie par fils doubles et en partie par fils simples. — [15]) Ce nombre est partiellement taxé.

Roumanie. — [1]) Année financière du 1er Avril 1903 au 31 Mars 1904. — [2]) Les réseaux urbains sont établis dans les villes suivantes: Bucarest, Jasi, Galatz, Braila, Ploesti, Constantza et Craiova. — [3]) A savoir: 1 circuit appartenant à l'Etat, 1970 circuits appartenant aux départements, 128 circuits privés qui sont reliés à des postes téléphoniques de l'Etat et 86 circuits privés non reliés à des postes téléphoniques publics (installations faites par des particuliers et sur leurs propriétés). — [4]) A savoir: 9 appartenant à l'Etat, 149 aux départements, 550 aux particuliers, 4 privés et 7 servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe". — [5]) Entre Bucarest et Roustchouk (Bulgarie) par Giurgiu. Ce circuit, en fils de bronze de 3 mm. de diamètre, a été mis en exploitation le 1er Décembre 1903. Les nombres des avis et conversations téléphoniques échangés du 1er Décembre 1903 au 31 Mars 1904 sont les suivants: de Roumanie, 92 avis et 1020 conversations; de Bulgarie, 182 avis et 764 conversations. Les villes de Roumanie admises à l'échange des conversations sont: Bucarest et Giugiu; de la Bulgarie: Roustchouk, Sofia, Warna et Philippople. — [6]) A savoir: 862 km. de lignes d'Etat (dont 223 km. sont mis sur les poteaux télégraphiques), 19.396 km. de lignes départementales, 1979 km. de lignes particulières, 374 km. de lignes privées et 1080 km. servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe". — [7]) A savoir: 2280 km. de fils appartenant à l'Etat, 21.464 km. aux départements, 2662 km. aux particuliers, 392 km. de fils privés et 2160 km. servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe". — [8]) A savoir: 262 de l'Etat et 2420 départementales. — [9]) A savoir: 2105 de l'Etat, 916 particuliers et 106 privés. — [10]) Dans la Direction générale des Postes et des Télégraphes, le service d'exploitation télégraphique et téléphonique est chargé de diriger l'exploitation téléphonique. En outre, le personnel afférent au service télégraphique assure aussi le service téléphonique des stations et postes téléphoniques de l'Administration gouvernementale. Dans les centrales et les postes départementaux, le service est effectué par les employés des Adminis-

Statistique des communications télégraphiques, année 1903.

Observations

trations départementales (les secrétaires communaux). — [11]) Y compris le nombre des télégrammes téléphonnés dans les réseaux interurbains. Le nombre total des avis téléphoniques est de 223.371. Dans les réseaux urbains et dans les localités qui ne sont pas pourvues de bureaux télégraphiques, l'Administration autorise le service de phonogrammes. Nombre total des phonogrammes: 100.810. — [12]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 7 du 25 Juillet 1903, page 164. — [13]) Les taxes des conversations interurbaines sont confondues avec celles des conversations urbaines. — [14]) Le service des postes, des télégraphes et des teléphones étant réunis, les dépenses exclusivement afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

Russie. — [1]) Ces données se rapportent aux communications interurbaines Varsovie-Lodz et St Pétersbourg-Moscou. — [2]) Le décompte statistique de la quantité annuelle des conversations téléphoniques n'a pas été établi, par la raison que chaque abonné est tenu de payer, pour l'usage qu'il fait du réseau téléphonique urbain, une année d'avance, sans qu'il soit possible de déterminer, même approximativement, le nombre effectif des conversations qui auront lieu. — [3]) Il n'y a pas de renseignements sur les recettes et dépenses des réseaux exploités par des particuliers.

Sénégal. — [1]) Le personnel des postes et des télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — [2]) Les installations sont faites aux frais des abonnés.

Suède. — [1]) Pour les réseaux urbains, les fils employés sont de bronze silicieux, généralement de 1 mm. de diamètre, et de fer de 3 et 4 mm. de diamètre. Les câbles employés pour les lignes souterraines sont au papier et à l'air, de 50 à 300 fils doubles. — [2]) Dans ce chiffre sont comprises aussi les lignes communes pour les fils télégraphiques et téléphoniques, ayant une longueur de 7524 km. — [3]) 1300 km. à fil simple et 62.398 km. à fil double. Les circuits interurbains sont de cuivre dur ou de bronze phosphorique ou silicieux de 2, 2,5, 2,7, 3, 3,3 ou 4,5 mm. et de fer de 3, 4 ou 5 mm. de diamètre. — [4]) Dont 919 appareils à l'usage du public, installés chez les abonnés. — [5]) Commune pour les services télégraphique et téléphonique. — [6]) La plupart en commun pour les services télégraphique et téléphonique. — [7]) La plupart des téléphonistes sont des dames. — [8]) Période de 3 minutes. — [9]) Les services des télégraphes et des téléphones étant réunis depuis 1903, les recettes diverses, montant à fr. 271.265, ne peuvent être exactement décomposées. Pour les deux services, le total des recettes s'est monté à fr. 10.262.295. — [10]) Y compris les taxes pour les conversations locales entre abonné et cabine publique ou réciproquement. — [11]) La réunion des services des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. Les dépenses pour le personnel des deux services se sont montées à fr. 4.085.809, et les frais de construction et d'entretien pour les établissements téléphoniques à fr. 2.343.626. La totalité des dépenses s'est élevée à fr. 9.796.308, y compris fr. 2.165.620 payés pour l'amortissement des emprunts. — [12]) Dont 2 dans des villes. — [13]) Il n'existe pas de données exactes à ce sujet.

Suisse. — [1]) Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — [2]) Longueur totale des sections de lignes souterraines. Plusieurs canaux posés sur le même parcours ne forment qu'une seule section de ligne. — [3]) Encore en partie fils de bronze de 1,25 mm.; dès 1899, les nouvelles constructions se font exclusivement en fil de bronze de 1,5 mm. — [4]) La longueur des conducteurs à double fil est comptée deux fois. Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180 et 200 conducteurs doubles. — [5]) Fils de bronze de 2, 3 et 4 mm. — [6]) Fils aériens de bronze de 3, 4 et 5 mm. — [7]) La longueur des lignes interurbaines est comprise dans les chiffres indiqués sous rubrique I, *b* (réseaux urbains). — [8]) Le chiffre total représente une longueur de fils (les lacets comptés à double) de 38.883 km. — [9]) Y compris 867 stations communales, mais non compris un nombre supérieur de stations d'abonnés autorisées au service public. — [10]) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — [11]) En outre, 42 fonctionnaires du télégraphe surveillent aussi le service téléphonique. — [12]) A savoir: 363 à titre permanent et 130 à titre temporaire; ils sont payés de fr. 3,50 à fr. 6,50 par jour. — [13]) Non compris 601 téléphonistes qui exercent encore une autre profession. — [14]) Y compris 73.806 conversations internationales partantes. — [15]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 70 et suivantes, et N° 2 du 25 Février 1895, page 37. — [16]) Les recettes (surtaxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes (fr. 26.261) sont contenues dans le produit des télégrammes. — [17]) Non compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 206.358. — [18]) Y compris fr. 858.770 d'intérêts du compte de construction et de l'inventaire, ainsi que fr. 2.373.019 d'amortissement du compte de construction.

Tunisie. — [1]) 6 réseaux à double fil et 7 à simple fil. — [2]) Fils de bronze de $^{11}/_{10}$ et $^{15}/_{10}$ mm. — [3]) Fils de cuivre de 2,5 mm. et fils de fer de 3 et 4 mm. — [4]) Les circuits téléphoniques sont posés sur les mêmes appuis que les lignes télégraphiques. — [5]) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — [6]) Les abonnements sont de deux sortes: *a)* à forfait, fr. 200 par an ou fr. 150 suivant l'importance des villes; *b)* à conversations taxées, fr. 40 par an. Les appareils et la ligne reliant les postes au bureau central dans un rayon de mille mètres sont établis et entretenus moyennant une contribution forfaitaire de fr. 150 payables en quatre annuités décroissantes. Au delà du rayon de mille mètres, la construction de la ligne donne lieu au payement d'une taxe supplémentaire. Taxe des conversations par unité de durée de 3 minutes: *a)* 10 centimes par conversation locale; *b)* 25 centimes pour les conversations vicinales; *c)* 40 centimes pour les conversations régionales; *d)* la taxe interrégionale est de 50 centimes jusqu'à 150 km. et s'accroît de 25 centimes par 75 km.